La lettre des Timouns

**2 à 3 fois par an, des nouvelles de là-bas en Haïti :
des tranches de vie, des histoires, pour mieux comprendre
ce que nous y entreprenons grâce à vous depuis 1995.**

L'ÉDITO DU 17 AVRIL 2020

La mauvaise nouvelle est tombée début avril : Haïti est à son tour touchée pas la pandémie avec les premières victimes du Covid-19 à Port-au-Prince. Dans ce pays déjà secoué par la crise sociale, c'est une nouvelle épreuve : Haïti ne compte que 124 lits de soins intensifs pour onze millions d'habitants (source : Le Monde).
Les écoles du pays sont bien sûr fermées, alors que la rentrée scolaire pour l'année 2019-2020 avait déjà été retardée de 3 mois, à cause des troubles politiques.

Naturellement, dans ce contexte particulier d'urgence sanitaire, notre association se mobilise.

Dans cette lettre, nous vous expliquons ce qui est entrepris là-bas… et nous vous invitons à ne pas lâcher ce pays qui veut rester debout.
Merci pour votre fidélité !

A bientôt...

Siège social :
13 rue de l'Epinette
59491 Villeneuve d'Ascq
☎ 33 (0) 06 60 89 80 05

Président de l'association :
Francis Ghélardi,
Chemin des Faysses
84750 Viens
timounhaiti.sud@orange.fr
☎ 06 11 81 28 25

contact@timounhaiti.org /
www.timounhaiti.org
don enligne via hello asso

Suivez-nous aussi sur
facebook

A Port-au-Prince (© Reuters/Andres Martinez Casares)

COVID-19 : DES ÉCOLES FERMÉES MAIS ACTIVES

Les images se suivent et se ressemblent : après celles de ces derniers mois montrant des scènes de violence dans un pays en tension viennent celles qui attestent de l'arrivée du Covid-19 en Haïti. Les gens oscillent entre stress, incrédulité mais aussi un certain fatalisme lié aux croyances et à la religion.

Le gouvernement reste impuissant. Le système hospitalier, déjà défaillant en temps "normal", est incapable de répondre aux besoins d'une telle ampleur.
Comment demander de mettre un masque quand les personnels médicaux manquent déjà cruellement de protections, comment recommander un minimum de distance quand la promiscuité est souvent partout, comment se laver les mains régulièrement quand le savon est quasiment un produit de luxe et l'eau très rarement… courante ?

Vu la nouvelle situation et les besoins actuels, nous avons décidé, avec notre amie et indéfectible partenaire Yolette, de "chambouler" un peu nos actions habituelles et d'aller au plus urgent.

Pour l'instant nous continuons notre soutien financier aux salaires, aux différentes charges ainsi qu'au loyer. Les versements habituellement dédiés à la cantine sont utilisés pour l'achat de savon, de masques, de désinfectant (avec sensibilisation aux bons gestes). Des denrées (spaghetti) sont distribuées aux familles de nos élèves. Des fontaines artisanales sont installées.

← Un seau muni d'un robinet… et voilà une fontaine pour le lavage des mains !

COVID-19 : DES ÉVÉNEMENTS ANNULÉS

Dans le sud, on programmait les traditionnelles paëllas qui rassemblent chaque année une centaine de personnes ; au nord, un grand rendez-vous « Foire aux plantes » était prévu avec une vente de plants de tomates au profit de l'association…
Dans le contexte du confinement avec, en plus, le manque de visibilité sur les prochaines semaines, ces événements sont pour le moment annulés. Malheureusement…

C'est quoi Timoun d'Haïti ?

❋ Une **association loi 1901** créée en 1995 alors que la misère sévissait déjà en Haïti, bien avant le séisme du 12 janvier 2010 qui a fait plus de 230 000 morts, 300 000 blessés et 1,2 million de sans-abri.

❋ **Près de 25 ans de présence** en Haïti notamment dans 2 écoles :
> « Marie-Soleil » à Port-au-Prince (quartier Canapé Vert) : 3 classes maternelles, **180 inscrits en 2019.**
> « Demontreuil » : école rurale construite près de Jacmel dans le sud-ouest d'Haïti : 3 classes maternelles + 6 classes de cycle fondamental (primaire), **190 inscrits en 2019**.

Pourquoi on a besoin de vous ?

❋ Parce que **deux écoles comptent sur nous** dans un pays qui peine à se relever, soit plus de 350 élèves.

❋ Parce qu'avec **un peu d'argent, on fait beaucoup là-bas.**
Pour que les enfants suivent leur scolarité dans de bonnes conditions, **150 €** c'est :
✔ Un an de cantine pour un enfant, soit 100 €
✔ Un kit scolaire pour l'année, soit 30 €
✔ L'uniforme scolaire, soit 20 €

Les dons à Timoun d'Haïti, association reconnue d'intérêt général, donnent droit à une réduction d'impôt dans les limites prévues par la loi (sur 100 € de don, 66 € sont déductibles de votre impôt sur le revenu).

EN ATTENDANT DES JOURS MEILLEURS…

Avant cette nouvelle catastrophe sanitaire, nous avions pu grandement avancer sur les projets d'investissement dans nos écoles. Le Tableau Numérique Interactif (TNI) était enfin arrivé à l'école Demontreuil et une partie de la formation prévue pour son utilisation a été effectuée auprès des professeurs.

A l'école maternelle Marie-Soleil, à Port-au-Prince, les panneaux solaires avaient été installés, comme ils le sont déjà dans l'école rurale de Demontreuil.

Depuis la rentrée scolaire de septembre 2019, les écoles n'ont finalement été ouvertes qu'épisodiquement (3 mois) et les parents sont dans l'incapacité totale de payer la faible part d'écolage demandée.

Notre soutien financier a de fait augmenté considérablement car nous devons assumer des charges supplémentaires (part plus importante des loyers, salaires du personnel, etc.), tout cela afin de sauver la structure de nos deux écoles.
Cette année, nos recettes seront grandement réduites car nous avons dû annuler plusieurs manifestations (stands de vente d'artisanat, notre grande paëlla du mois de mai, vente de tomates, etc.).

Face à cette situation exceptionnelle, ne relâchons pas notre soutien à Haïti même si les « combats » sont partout.

Pour un don exceptionnel, plusieurs options sont possibles :

> adressez votre chèque :
• au siège de l'association : 13 rue de l'Epinette 59491 Villeneuve d'Ascq
• ou à notre correspondant sud : Chemin des Faysses 84750 Viens

> passez par la plateforme en ligne HelloAsso Timoun d'Haïti (don sécurisé)

> prenez note du numéro IBAN du compte de l'association à la Banque Populaire pour effectuer un virement ponctuel ou mettre en place un prélèvement régulier.

IBAN : FR76 1350 7001 8630 6825 2193 388

Notre petite équipe de bénévoles vous invite à prendre bien soin de vous et de vos proches.

Dans une **volonté de diminuer nos frais d'envoi** (et aussi parce que c'est mieux pour l'environnement !), nous préférons adresser cette lettre d'informations via e-mail. Si cela vous est possible, merci de transmettre votre **adresse mail** : contact@timounhaiti.org ou timounhaiti.sud@orange.fr